

## RÉUNION DES ASSOCIATIONS DU 19 AVRIL 2025

Une minute de silence a été observée en hommage à Jean-Pierre Dupré, président de la Pétanque des Renards, et en hommage à Alexandra Marchal, secrétaire de la Pétanque des Renards, qui nous ont quittés en ce début d'année.

### Sont excusés :

- Association des Parents d'Élèves : Mme ROTA Malorie
- Les Roseaux de la Vezouze : M. WECKERLE Geoffrey
- Le Cercle de Madame de Châtelet : Mme JOURDAIN Annie

### Absents :

- La Chevauchée Étoilée
- Non aux éoliennes de la CCVP

### Présents :

Voir feuille d'émargement

Le Maire remercie l'ensemble des associations au nom des conseillers municipaux pour leur implication dans la vie du village.

### Point de la commune :

### Subventions :

Les subventions ont été attribuées aux associations qui en ont fait la demande lors du conseil municipal du 5 avril 2025.

### Salle des fêtes :

Les tarifs n'ont pas été augmentés.

Prêts de la salle aux associations : une journée pour leur assemblée générale, une journée pour les moments de convivialité des membres des associations.

Suite à l'arrivée de l'association des Arts de la Scène, un local sera mis à leur disposition derrière la scène ainsi que la mezzanine. Une convention a été signée le 14 avril 2025.

La salle des fêtes a maintenant une adresse postale, n°3 rue de Petitmont. Adresse où aura son siège social les Arts de la Scène.

6 tables rondes Ø 1,80 m et 10 mange-debout Ø 0,80 m ont été commandés.

Le Maire rappelle que les nappes sont obligatoires sur les tables.

## **Nouvelle association :**

Les Arts de la Scène vont venir rejoindre les associations à compter du 25 août 2025. Ils loueront la salle des fêtes un week-end par mois au tarif associatif pour organiser leurs spectacles.

Président : M. Francis BEIL

Présentation de l'association par Mme et M. MONCOURT Laeticia et Mickaël, bénévoles.

## **Belvédère :**

La Maison Pour Tous n'utilisant plus beaucoup le rez-de-chaussée du bâtiment, il a été vidé et rendu à la commune. Ceci afin que le rez-de-chaussée puisse être mis à disposition des associations lors des manifestations dans le parc.

La MPT fera une proposition de rachat par la commune du matériel qui était dans le bâtiment : frigos, friteuse, etc., et pour le rachat des tables et des bancs. Ce matériel appartiendrait à la commune et serait mis à disposition des associations souhaitant faire des activités dans le parc communal.

La mise aux normes du réseau électrique va être commandée ainsi que la pose d'un coffret avec plusieurs prises sécurisées qui sera posé en façade du bâtiment.

Le bâtiment des perches devant être démoli, la toiture s'effondrant, un coffret électrique sera mis en lieu et place du tableau électrique actuel.

Des canoës-kayaks appartenant à la MPT sont encore stockés dans le bâtiment. La MPT gardera un canoë. Le restant sera donné à l'association Croc Blanc.

## **Équipements sportifs :**

Le club de foot de Blâmont utilisera peut-être le terrain de foot lors de la prochaine saison pour l'entraînement des jeunes.

Les demandes de subventions ont été refaites pour la construction d'un City Stade.

## **Communication :**

Ne pas hésiter à faire des photos et des articles pour les manifestations que vous organisez. La mairie peut les mettre en page et les envoyer à la presse. La mairie peut également faire les photocopies des flyers et affiches jusqu'au format A3.

## **Cérémonies :**

Les associations sont systématiquement invitées aux diverses cérémonies : 8 mai, 11 novembre et autres.

## Fête du 15 août 2025 :

Feu d'artifice sonore commandé.

Chapiteau réservé à la commune de Tanconville.

Sanitaires chimiques commandés.

Manège réservé ; les tours sont pris en charge par la commune et seront gratuits jusqu'à 19h00.

3 tourets électriques de 40,00 ml seront commandés par la commune et seront à disposition des associations pour les activités dans le parc.

Réunion de préparation du 15 août : samedi 28 juin 2025 à 9h00 à la salle des fêtes.

## Prise de parole des associations :

- ACCA : Les chasseurs se proposent d'aider le club de pétanque à organiser le 15 août.
- Mémoires du Textile : Journée portes ouvertes le 15 août et plusieurs manifestations dans l'enceinte du bâtiment des Cotonnières.
- École de musique de Badonviller : Propose un concert dans l'église avant Noël. Monsieur le Maire donne son accord, mais il faut aussi contacter la paroisse.
- Arts de la Scène : Plusieurs spectacles seront donnés à raison d'un par mois dans la salle des fêtes. Souhait d'organiser un spectacle de Noël en fin d'année. L'association précise qu'elle ne compte pas se substituer aux autres associations.
- Pétanque des Renards : Concours de pétanque le 8 juin. Organisation du 15 août avec l'aide des associations volontaires. Vide-grenier le 15 août.
- Club canin : Présentation des activités. Concours de cavage organisé les 3 et 4 mai (ancien terrain de foot ou parc selon la météo). Aide proposée pour le concours de pétanque. Portes ouvertes le 15 août.
- Paroisse : Messe le 15 août à Val-et-Châtillon. Exposition Père Umbricht jusqu'au 4 mai à l'église. Diverses manifestations prévues.
- Les Amis d'Alfred Renaudin : Plusieurs conférences, animations et autres dans la salle des fêtes ou à la Maison de la Forêt.
- Club Vosgien de la Vezouze : Marche populaire accessible à tous le 11 mai avec restauration sur place.
- Maison Pour Tous : Plusieurs manifestations prévues, notamment une brocante le 15 juin dans le parc et un repas dansant le 15 août en soirée à la salle des fêtes.
- Croc Blanc : Activités le 15 août. Halloween sur le thème de la citrouille cultivée dans le parc communal.

## **Ont communiqué par mail leurs manifestations :**

- Roseaux de la Vezouze : Concours de pêche à la truite le 19 avril et enduro carpe du 15 au 17 août. Accueil de jeunes de la CCVP pour initiation à la pêche (date à définir).
- Association des Parents d'Élèves : Chasse aux œufs le 26 avril. Confection de crêpes et gaufres le 15 août.

Les dates des différentes manifestations apparaîtront sur Intra-muros et sur le site de la commune. Affichage également en mairie.

Les associations sont toujours en recherche de bénévoles.

Thierry CULMET  
Maire de Val-et-Châtillon

PJ : Tarifs SDF et Plan